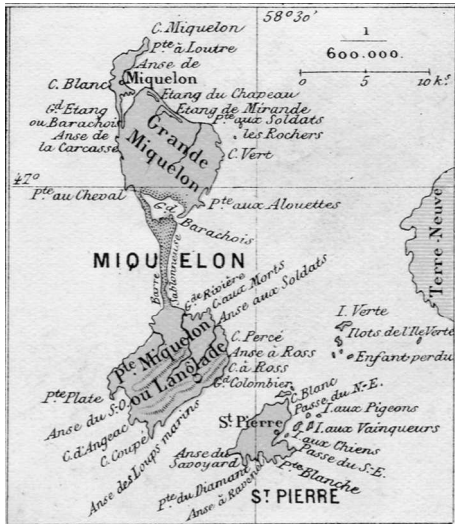
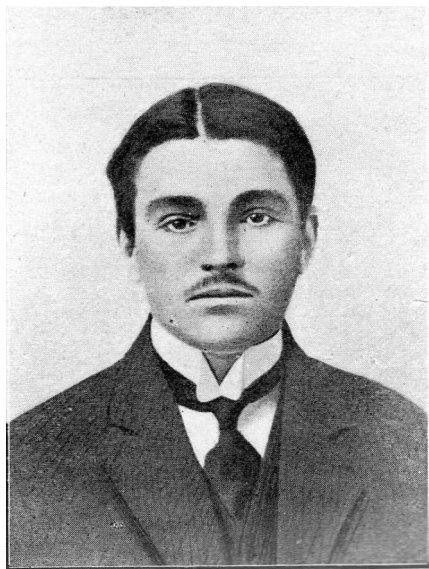




Saint-Pierre-et-Miquelon et rade de Saint-Pierre en 1890



De Saint-Pierre à Saint-Malo

autour de

Paul Daygrand

Ancien élève du lycée de garçons
Engagé volontaire décédé dans l'Argonne
l'année de ses 19 ans



Catharine et Tilana
Jacqueline Le Carduner
Michel Le Carduner
& Agnès Thépot

AVERTISSEMENT

Cet article prend sa source dans les recherches menées par CATHARINE et TILANA, deux élèves du lycée Zola, aujourd'hui en Terminale S.

Recherches effectuées en 2013-2014 sous la direction de leur professeur Jacqueline LE CARDUNER et portant sur le "LIVRE D'OR du lycée de Rennes" (voir l'Echo des Colonnes, n° 46, février 2014, p 20 et photo de droite)

Autour de Paul DAYGRAND ancien élève du lycée de Rennes, soldat engagé, mort pour la France

LES RAISONS D'UN CHOIX

"SUR LES TRACES DE NOTRE CAMARADE PAUL, TOMBE POUR LA FRANCE EN 1915" tel est le titre qu'ont donné CATHARINE et TILANA au résumé de leurs recherches. Elles s'en expliquent dans l'introduction du document qu'elles ont bien voulu nous confier :

"Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, nous avons décidé de participer aux recherches sur les élèves du Lycée Emile Zola, anciennement appelé Lycée de Rennes, ayant participé à la guerre 14-18. Nos recherches s'appuient sur le livre d'or du lycée édité en 1922, où nous avons relevé chaque information concernant les élèves partis à la guerre afin d'en faire des statistiques.

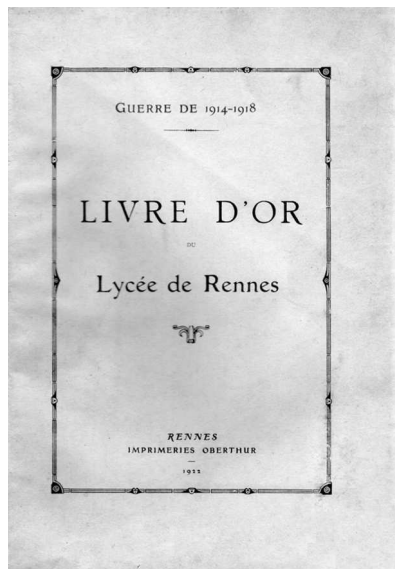
Lors de nos recherches, nous avons été concernées par les vies des anciens élèves devenus des soldats. [Nous avons] jugé utile d'approfondir les informations [laissées sur l'un d'eux]. Nous nous sommes intéressées à un élève nommé Paul Daygrand. [Et de fait], nous avons retrouvé de nombreuses informations lors de nos recherches sur internet et aux archives".

Qu'est-ce qui a attiré ces jeunes filles vers Paul Daygrand dont la photo (en buste et en civil) figure, en page 64 du Livre d'Or ?

- sa jeunesse à n'en pas douter ... mais Jules Delalande dont le portrait figure sur la page d'à côté est plus jeune encore. Il n'a pas — il est vrai - le même regard mélancolique.
- le fait que, devant l'appel, il se soit engagé, est un acte qui interroge : *"c'est un jeune homme qui s'engage pour la guerre. Il est courageux d'avoir pris cette décision qui changera le cours de sa vie. Il n'était pas destiné à la vie militaire, en effet il n'était pas formé dans des écoles militaires"*. De fait, en 1913-14, bac en poche, Paul Daygrand est "étudiant".
- sa naissance, hors de métropole, dans le lointain territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon avait également de quoi attirer l'attention de jeunes filles dont les familles étaient originaires de pays lointains.
- et comme leur professeure avait un correspondant à Saint-Pierre-et-Miquelon en la personne de son oncle cela a certainement conforté leur choix.

PAUL, LE PREMIER MORT DE SAINT-PIERRE

Plaçant nos pas dans les leurs¹, pour compléter leur travail, nous avons pu vérifier que Paul Daygrand était bien né le 7 mars 1896 à Saint-Pierre.



¹ Pour Saint-Pierre et Miquelon elles se sont servi d'un livre, *Saint-Pierre et Miquelon, histoire de l'archipel et de sa population*, par Andrée Le Bailly et Roberte Béchet, Editions J.J.O., Saint-Pierre et Miquelon, 1988. et de nombreux sites dont : <http://www.arche-musee-et-archives.net/fr>, et <http://grandcolombier.pm/2008/09/29/liste-des-contingents-de-saint-pierre-et-miquelon/>

Il est le second d'une fratrie de cinq garçons nés successivement en 1893 (Gustave), 1896 (Paul), 1898 (Gabriel), 1903 (Georges) et 1904 (Pierre) du mariage de Gustave Daygrand (né à Dax en 1858), avec une fille de Saint-Pierre, de 15 ans sa cadette, nommée Adèle Dupont.

Adèle n'est autre que la fille de Jean-Jacques Dupont, pêcheur devenu négociant, qui exerça successivement les fonctions de maire de Saint-Pierre, Président de la Chambre de Commerce, Président du Conseil général et délégué au Conseil supérieur des colonies².

Au recensement de 1902, Gustave Daygrand est qualifié de "négociant" et loge à son domicile de la rue de Sèze outre un employé qui n'est autre que son beau-frère, une domestique qui vient de la grande île voisine de Terre Neuve.

Au recensement de 1907 il est enregistré comme "armateur" et le domestique de la maison située rue Nielly, est originaire de Pouldouran près de Tréguier. Deux des enfants sont notés "absents" : Gustave l'aîné, qui a 14 ans, et Paul qui en a 11, sont en effet, cette année-là, élèves au lycée de Rennes³. Quatre ans plus tard, on ne retrouve plus trace de la famille Daygrand dans le recensement de Saint-Pierre.

Ayant localisé les tombes de Paul et de son frère Gabriel (1898-1926) au cimetière de Rocabey à Saint-Malo, nos enquêtrices avaient logiquement supposé que la famille était venue vivre à Saint-Malo.

Nous l'y retrouvons effectivement en 1911, recensée rue de la Motte. Daygrand père y est de nouveau qualifié de "négociant".

Cette année scolaire là (1910-1911) Paul Daygrand est en seconde au lycée de Rennes. C'est un élève particulièrement brillant⁴.

Il passera avec succès en 1912 son baccalauréat première partie (latin - langue vivante) et – nous disent Tilana et Catharine – obtiendra "son baccalauréat deuxième partie (philosophie) en 1913 avec mention 'assez bien' sur 33 lauréats⁵ dont Georges Chalmel, un élève également [mort] à la guerre⁶. Son frère Gustave a [aussi] passé son baccalauréat de philosophie⁷."

Paul perd sa mère l'année suivante, le 10 mars 1914. Il vient juste d'avoir 18 ans.

Il lui reste moins d'un an à vivre.

La crise de juillet 1914 entraîne la France dans la guerre les 2 et 3 août et les pertes de "la guerre de mouvement" sont tout de suite effroyables.

Le 5 septembre, Paul qui est né le 7 mars 1896 - et fait donc partie de "la classe 16" - se présente au centre de mobilisation de la mairie de Saint-Malo. Sur sa fiche matricule⁸ on lit qu'il mesure 1,70 m, qu'il a les cheveux noirs, le front saillant, un nez rectiligne et des yeux "roux" (comprendons marron clair).

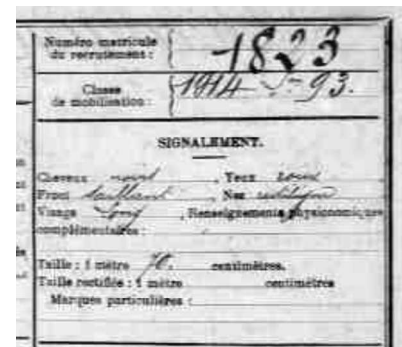
"Engagé volontaire pour la durée de la guerre" et doté du baccalauréat (niveau d'instruction 5⁹), il fait rapidement ses classes au 65^{ème} régiment d'infanterie et monte en grade. De soldat de 2^{ème} classe, il devient caporal le 7 novembre et sergent le 24 décembre. Versé au 51^{ème} RI, Paul, le 16 janvier 1915, prend le chemin de l'Argonne, à l'est de Reims, pour rejoindre son unité.

Le 21 février, ordre est donné au régiment de monter en première ligne avec comme objectif d'enlever jusqu'à la cote 196, une succession de tranchées allemandes situées au nord-est du Mesnil-Les-Hurlus, dans un secteur où opèrent les unités de la Garde du Kronprinz.

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort à Saint-Pierre et Miquelon de M. Jean-Jacques Dupont, ancien négociant, beau-père de M. Daygrand, armateur à St-Malo.
M. Dupont avait été successivement maire de St-Pierre, président de la Chambre de Commerce, président du Conseil général et délégué au conseil supérieur des colonies.
Nous prions M. et Mme Daygrand et leur famille d'agréer nos sincères condoléances.



Georges CHALMEL (1894-1915)
le condisciple



Détail de la fiche matricule de Paul DAYGRAND

² Si l'on en croit la notice nécrologique insérée dans l'Ouest-Eclair du 8 décembre 1910, en rubrique "Saint-Malo" (voir ci-dessus).

³ Depuis le XVII^{ème} siècle, le Collège puis le Lycée de Rennes recevait traditionnellement des élèves originaires des territoires d'outre-mer.

⁴ En première : 5 prix et 2 accessits ; en Philo: 1^{er} prix en Physique, Sciences Nat. et maths, 2^e prix en Anglais et Gym, accessit en Hist-Géo.

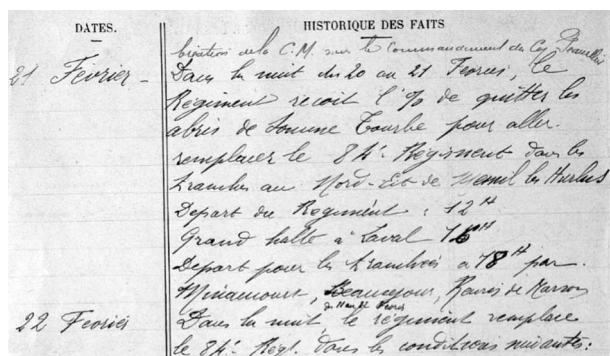
⁵ Rappelons que candidats et lauréats au baccalauréat étaient encore très peu nombreux et les mentions rares (aucune mention B ou TB).

⁶ G CHALMEL. Sa notice dans le Livre d'or ne comporte pas de photo; nous avons emprunté la photo ci-dessus (conservée aux archives départementales) au livre "Hommes et femmes d'Ille et Vilaine dans la grande guerre" p 268-269. Né en décembre 1894, G. CHALMEL a quitté le lycée en novembre 1914. Il est tué à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas de Calais le 25 septembre 1915.

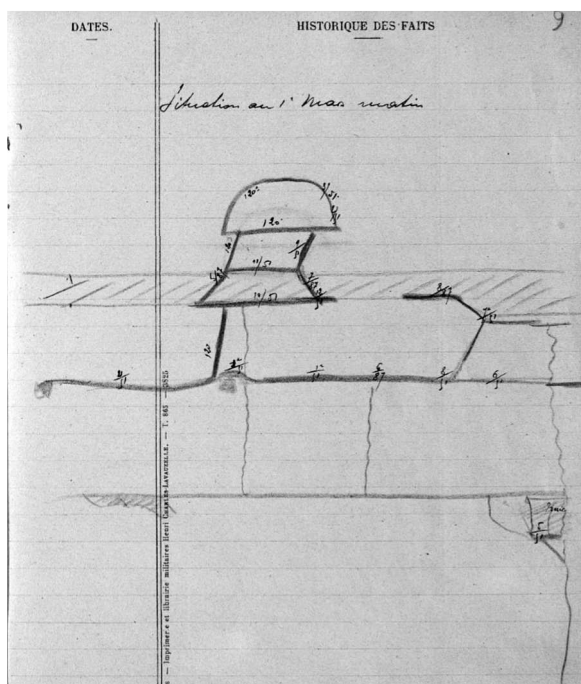
⁷ Source : Fascicules de distribution des prix du Lycée de Rennes, Lycée Zola de Rennes.

⁸ AD 35, matricules militaires Saint-Malo, vol 4, cote 1R 2202, p 528/832

⁹ Niveau 0 = illettré ; 1 = sait lire ; 2 = sait lire et écrire ; 3 = sait lire, écrire, compter (niveau CEP) ; 4 = titulaire du brevet de l'Enseignement Primaire ; 5 = baccalauréat et supérieur.



Journal de marche du 51^e RI (21-22 février 1915)



Croquis de la situation au 1^{er} mars

- L'objectif, le "Bois allongé", est figuré en hachures.
- Les tranchées gagnées apparaissent en gros traits rouges.



L'Ouest-Eclair du 14 avril 1915

Le journal de marche du 51^{ème} RI¹⁰ permet de suivre au jour le jour, du "Bois rabougré" au "Bois allongé", les offensives et contre-offensives meurtrières, au prix desquelles les unités grignotent du terrain, s'emparent des tranchées allemandes qu'ils jugent particulièrement bien équipées, les relient à leur réseau, en intervertissent les dispositifs de défense, sans toutefois réussir à atteindre la "batterie de 77" adverse.

Le 1^{er} mars, quelques centaines de mètres ont été gagnés et la ligne du "Bois allongé" percée.

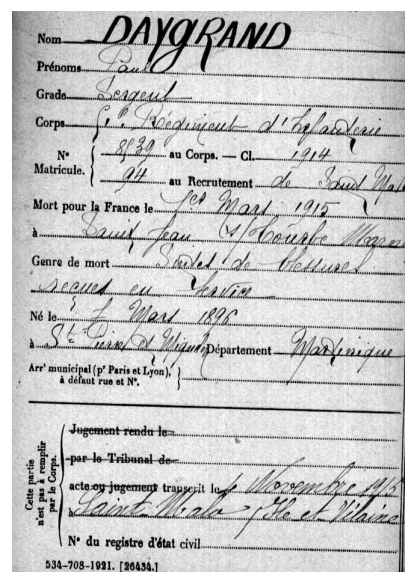
Ce jour-là, à Saint-Jean-sur-Tourbe qui était la halte la plus proche des lignes, le sergent Paul Daygrand meurt des suites des blessures reçues le 27 février.

La veille, il avait eu l'honneur d'être cité à l'ordre de la division¹¹.

Il n'avait pas encore 19 ans et n'était qu'un des 500 blessés de l'offensive¹².

La famille pourra – en avril – rapatrier son corps à Saint-Malo où le décès est enregistré le 4 novembre. Dès le 15 mars un office funèbre avait été célébré à Saint-Pierre dont Paul était le premier mort de la guerre.

La fiche d'enregistrement du décès établie par l'armée a quelque peu troublé nos enquêtrices. Saint-Pierre-et-Miquelon ferait-il partie des Caraïbes ? le secrétaire qui a rempli la fiche de Paul Daygrand n'a pas hésité à situer Saint-Pierre en Martinique ! Par confusion avec un autre "Saint-Pierre" ultra-marin, la ville de Martinique détruite en 1902 par l'explosion de la Montagne Pelée ! Il faut dire que la catastrophe avait fait 30 000 morts.



L'erreur en dit long cependant sur la méconnaissance de ce que l'on appellera plus tard "les confettis de l'Empire".

Méconnaissance dont, à y regarder de plus près, les ambitions de la famille Daygrand ont sans doute fait les frais.

¹⁰ Consultable sur le site de la Défense "Mémoire des hommes" : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

¹¹ Le 27 février est la date qui figure sur le faire-part de la famille publié en page St-Malo dans l'Ouest-Eclair du 14 avril 1915. Elle est corroborée par un article paru en juillet 1916, dans le "Foyer Paroissial" de Saint-Pierre qui donne in extenso la citation "Le Général Chrétien, commandant p.i. la 3^e Division d'infanterie adresse ses félicitations au sergent Daygrand Paul, engagé volontaire de la classe 16, qui s'est fait remarquer dès le baptême du feu par son sang-froid et son courage". La citation ne serait donc pas posthume. L'article qui traite des "Frères Daygrand" et précise qu'un service funèbre, en présence de toute la population a été célébré en l'honneur de Paul, le premier mort de Saint-Pierre, évoque aussi la blessure de Gustave devant Verdun (4/7/1916) et l'entrée à l'Ecole Navale de Gabriel.

¹² Le cumul des pertes journalières enregistrées du 22 février au 1^{er} mars, s'établit, pour le seul 51^{ème} RI à 197 tués, 505 blessés et 76 disparus. Le 27 février, le journal de marche se termine ainsi : "les allemands doivent avoir dans leurs tranchées des mitrailleuses et un canon-révolver car ils nous occasionnent des pertes assez sensibles". Bilan du jour : tués 19 (dont un lieutenant), blessés 54, disparus néant.

DE SAINT-PIERRE A SAINT-MALO, LA FAMILLE DAYGRAND

L'enquête sur le jeune Paul amène à s'interroger sur les raisons qui ont pu conduire cette famille qui semblait solidement implantée sur le territoire, à déménager en métropole et à s'installer à Saint-Malo.

Gustave Daygrand père – nous l'avons dit – est né le 18 février 1858 à Dax. Il est le fils d'un aide-commissaire à la marine originaire des Landes et d'une demoiselle Coste son épouse, elle-même fille d'un marin pêcheur de Miquelon devenu marchand. Gustave devient orphelin de père dès l'âge de huit ans. A 30 ans on trouve sa trace à Saint-Pierre, patrie de sa mère, où son jeune frère P[aul] Daygrand, l'avait précédé¹³.

Son mariage le 28 octobre 1891¹⁴ avec une autochtone (fille de l'influent Jean-Jacques Dupont), la naissance à Saint-Pierre de leur cinq fils, tout semble indiquer une volonté de s'installer durablement dans l'archipel. Mais à quel titre ? à quel niveau ?

L'activité du territoire tournant toute entière autour de La "Grande Pêche" sur les bancs de Terre-Neuve, le "négociant" ou "armateur" qu'il était, devait logiquement s'y trouver impliqué. Un entrefilet de l'Ouest-Eclair du 11 août 1902, nous indique qu'il vient d'être nommé président du Syndicat que viennent de constituer 62 des 64 armateurs de Saint-Pierre-et-Miquelon. Le 16 décembre 1902, le même journal, nous indique qu'il vient d'être également élu *Président de la Chambre de commerce de Saint-Pierre*, fonction qu'avait exercée son beau-père. En 1902, il apparaît donc comme l'"homme qui monte". Sept ans plus tard, pourtant, ce n'est plus qu'à titre de *Président d'honneur de la chambre de commerce de Saint-Pierre et Miquelon* qu'il cosigne "Rapport et communication présentés au congrès des anciennes colonies (11-18 octobre 1909)"¹⁵, textes édités par le "Comité de défense des intérêts de Saint-Pierre-et-Miquelon" dont il est un des vice-présidents. On y découvre qu'il est le rédacteur de la principale communication dont le titre est en soi un programme : "La situation économique des îles Saint-Pierre et Miquelon. Saint-Pierre port franc". Une idée défendue depuis 1904¹⁶.

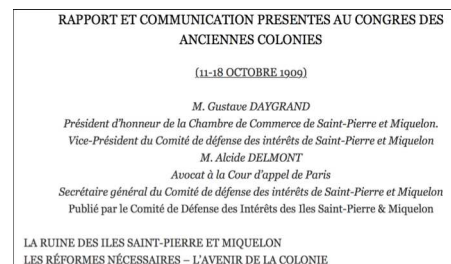
En 1909 Gustave Daygrand a encore des intérêts à Saint-Pierre-et-Miquelon mais il habite désormais Saint-Malo¹⁷.

Le rapport nous aide à comprendre pourquoi.

Les textes en sont trop longs pour être analysés ici en détail mais, à l'heure où l'Etat français vient de décider de faire de Saint-Pierre un grand port d'éclatement de "porte-conteneurs", la description et l'argumentaire ne manquent pas d'intérêt.

Les auteurs décrivent comment le "tarif général des douanes" de 1892 (privilegiant les liaisons avec la métropole au détriment des liaisons avec les états américains) combiné aux dispositions découlant de l'Entente Cordiale – l'accord franco-anglais de 1904¹⁸ – et aggravé par l'augmentation des "frais de navigation" (compensant l'augmentation des dépenses administratives du territoire), avait fait passer la flotte locale de 220 (1900) à 43 navires (1909), fermé des chantiers sur l'archipel et provoqué l'exode de quelque 2000 personnes. Si on y ajoutait les désastres provoqués selon les rapporteurs par les chalutiers à vapeur sur les zones de pêche (insécurité, dragage des fonds ...) la catastrophe était totale.

La demande pressante adressée aux autorités de la République par le rapport est – dans un premier temps – le remplacement du Tarif douanier par une TVA et la création d'un entrepôt à Saint-Pierre, puis – dans un deuxième temps – l'établissement de conditions favorables à la mise en place d'un "port franc" conçu comme un point de relâche pour les équipages de la Grande Pêche et une plaque tournante du trafic à l'embouchure du Saint-Laurent. Les fonctions tertiaires priment, on le voit, sur la question de la pêche locale et des activités artisanales qui lui sont liées.



FRENCH SHORE

Le droit de jouissance exclusif de la France sur une portion du littoral de Terre-Neuve est une des dispositions du traité d'Utrecht (1713). Le *French Shore* est déplacé au Nord-Ouest de l'île au traité de Versailles (1783). Les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon en bénéficient en 1815 lorsqu'ils réintègrent la souveraineté française.

Ces droits de pêche exclusifs ajoutés au droit de s'installer – temporairement – sur le littoral pour traiter le poisson, indisposent le gouvernement de Terre-Neuve institué en 1855. Les tensions aboutissent en 1882 à l'institution du Bait Bill qui interdit aux Terre-Neuviens le commerce de la boîte avec leurs voisins de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Mais c'est le traité de 1904, signé entre les métropoles, qui ruine le *French Shore*, en mettant fin au droit d'installation dont profitaient des "homarderies" et en supprimant l'exclusivité du droit de pêche.

AT



¹³ Source : *arrivées et départs des passagers* in www.arche-musee-et-archives.net. Cet oncle de "notre" Paul est sans doute son parrain. Au recensement de Saint-Pierre de 1892 Aglaé, veuve Daygrand habite avec Paul chez un "parent" Léoni Coste, célibataire et armateur. Selon le recensement de 1897 elle est devenue "épouse Coste". Origine de l'armement "Coste et Cie" de Saint-Malo où Aglaé meurt en juin 1915 ?

¹⁴ Source : tables décennales de Saint-Pierre in <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr> (archives nationales d'outre-mer)

¹⁵ Source : <http://www.saintpierreetmiquelon.net/11101909-rapport-presente-au-congres-des-anciennes-colonies/>

¹⁶ Cf. en page 7 la "une" du numéro du 23 juillet 1904 du "Réveil Saint-Pierrais" qui expose la situation et réclame un port franc. (en gras)

¹⁷ Nous situons le départ de la famille à la fin 1907 (départ de madame Daygrand et 3 enfants). Source : voir note 13

¹⁸ Elles privent l'archipel du "*French Shore*, sur la côte duquel les goélettes avaient toujours la ressource de s'approvisionner d'appâts". (Voir encart ci-dessus.)



Goélette latine



Trois-mâts latin



Ouest-Eclair (5/2/1917)

Nous remarquons parmi les membres d'honneur de ce "lobby" qu'est le "Comité", de hautes personnalités (Paul Doumer, Paul Deschanel...) et une vingtaine de parlementaires des départements côtiers¹⁹, mais nous voyons surtout que quatre des cinq vice-présidents sont armateurs : LE BORGNE (Fécamp), LAPAULOUE (Granville), CLEMENT (Saint-Servan) et, bien sûr, DAYGRAND (Saint-Malo).

Gustave Daygrand sait de quoi il parle lorsqu'il avance que *"tous les navires [du territoire] dont le tonnage le permettait, allèrent armer dans les ports de France afin d'échapper aux charges nombreuses qui résultaient du Tarif Général et de pouvoir bénéficier des avantages de l'armement métropolitain"* : même s'il a conservé des intérêts à Saint-Pierre, il a été un des acteurs de la fuite et pas des moindres.

En février 1912, à l'occasion d'un conflit opposant les armateurs de Saint-Malo avec les marins de Cancale qui les traitent "d'escrocs et de voleurs", nous apprenons dans la presse que Gustave Daygrand est de nouveau en première ligne en tant que président du "Syndicat des armateurs"²⁰.

A-t-il pour autant une flotte considérable ? Que représentent une flotte composée d'un "deux mâts" (goélette latine) et de trois "trois mâts" par rapport à l'ensemble de la flotte locale ?

Les navires qu'on lui connaît, en effet, en 1907, grâce à l'Ouest-Eclair sont : l'*Agile*, goélette latine, le *Victoria*, trois-mâts latin, le trois-mâts *Cérès* et l'*Ophélia* qui était un trois-mâts goélette. L'année suivante, ces navires étant attribués à l'armement "Coste et Cie", il y a lieu de penser que Daygrand se cache dans le "Cie" car on retrouve par la suite (1912) le nom de l'*Ophélia* avec celui de *La Magicienne*, dans l'armement Daygrand.

Ces navires étaient susceptibles de changer de cargaison. En 1902 le trois-mâts *Cérès* est capable d'acheminer de Saint-Pierre à Saint-Malo, quelques 260 passagers. L'année suivante ce seront 150 000 morues ²¹ !

De tous ces voiliers, l'*Ophélia* est pour son malheur, le mieux connu : il a été détruit le 23 janvier 1917, par l'équipage du sous-marin allemand UC17, commandé par l'enseigne de vaisseau Ralph Wenninger.

L'évènement survenu en entrée de Manche, au sud-ouest des îles Scilly, a eu les honneurs de la presse et nous est connu par un rapport du consul de France à Liverpool où le vapeur espagnol *Donata*, a débarqué les quatre membres d'équipage survivants (voir ci-contre p13). Ils avaient évacué l'*Ophélia* sur le doris²². tandis que le capitaine, le second et un matelot embarquaient sur le canot de sauvetage qui lui, n'a pas été retrouvé. Ses occupants ont été déclarés "morts pour la France"²³.

L'*Ophélia* était un trois-mâts goélette de 159 tx de jb (jauge brute) et 120 tx de jn (jauge nette), construit en 1902 aux chantiers de Shelburne (au sud de la Nouvelle Ecosse, non loin de Saint-Pierre donc) pour l'armement Coste & Cie de Saint-Malo. Il était armé pour la pêche à la morue avec séchage : le poisson pêché à la ligne de fond sur les "bancs" était salé et séché à terre, dans des sécheries, par une partie de l'équipage.

En 1917 toutefois, lors de son naufrage, il était armé au cabotage. Parti du Portugal — où il avait peut-être débarqué de la morue — il revenait à Saint-Malo, chargé de sel et de vin.

¹⁹ Parmi eux, pour l'Ille et Vilaine : GARREAU (ancien sénateur d'I&V), GUERNIER (qualifié de "député de Saint-Malo" !) LE HERISSE (député d'I&V), LEMARIE (sénateur d'I&V) et SURCOUF (député d'I&V)

²⁰ Ouest-Eclair du 15 février 1912.

²¹ Ouest-Eclair du 27-11-1912 et du 23-2-1903.

²² Embarcation à fond plat de taille modeste utilisée par les "ligneurs" lorsqu'ils quittaient le navire pour aller pêcher le poisson sur les bancs.

²³ Tout l'équipage, capitaine compris, était originaire des quartiers de Paimpol et Lannion. Source : Forum MesDiscussions.Net. pages14-18.mesdiscussion.net/pages1418/Forum-Pages-d-Histoire-aviation-marine/marine-1914-1918/ophelia-goelette-armement-sujet_2499_1.htm

Ces quelques indications complémentaires permettent de mieux situer la famille du jeune Paul Daygrand.

Paul dont nous ne connaissons que ce que nous en disait la courte notice du Livre d'Or :

"Elève du lycée d'octobre 1906 à juillet 1913; Tué à Saint-Jean-sur-Tourbe le 1^{er} mars 1915".

Croix de guerre

Médaille militaire

1^{ère} citation [datée du 17 mars 1915, date sans doute de l'inscription à l'ordre du régiment ; voir note 11] :

"Engagé de la classe 1916, s'est fait remarquer dès le baptême du feu par son sang-froid et son courage".

2^{ème} citation :

"Sous-officier brave et courageux, s'est distingué en maintes circonstances. Tombé glorieusement, le 1^{er} mars 1915" [24 octobre 1919].

Paul a eu moins de chance que ses deux frères Gustave et Gabriel — eux aussi mobilisés — et qui sont revenus de la guerre.

Gustave, blessé devant Verdun en juillet 1916, — blessure dont il gardera des séquelles — restera militaire.

Gabriel son puîné, entré à Navale en 1916, et devenu lieutenant de vaisseau, se tuera dix ans plus tard à Cherbourg, lors de manœuvres à bord d'un hydravion. Cet accident de 1926 causa une émotion d'ampleur nationale.

Gabriel est enterré aux côtés de son frère.

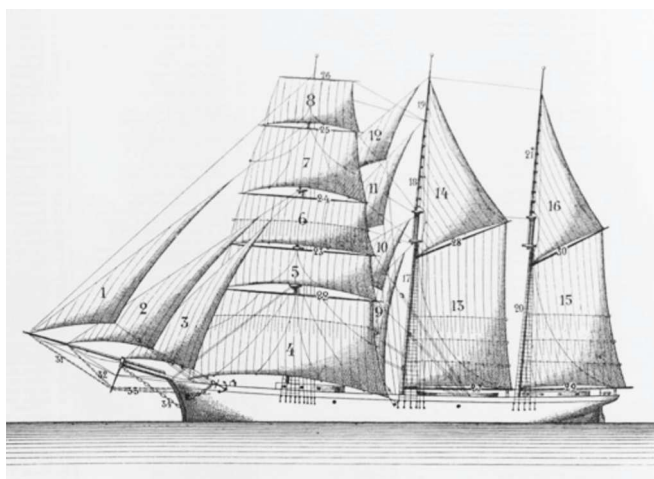
*

L'enquête initiée par Catharine et Tilana sur ce jeune homme de leur âge qui — à cent ans de distance — avait capté leur attention, nous a permis d'approcher certaines réalités de la guerre :

- en nous menant en Champagne au cœur d'une des premières grandes batailles de la "guerre de tranchées".
- en nous faisant vivre un des drames de la guerre sous-marine qui s'est joué, un après-midi de janvier 1917, au large d'Ouessant.

Elle nous a permis aussi de toucher du doigt la décadence, au début du XX^{ème} siècle, d'un territoire négligé, celui de Saint-Pierre-et-Miquelon et à travers lui de nous intéresser aux acteurs de la pêche morutière à l'époque des derniers voiliers.

Agnès Thépot



Trois-mâts goélette

DOCUMENT

Note du consul de France à Liverpool,
Monsieur BARRIEU au ministre (Fév. 1917)

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le trois-mâts goélette OPHELIA, du port de Saint-Malo, a été coulé par 49°08N et 06°12W par un sous-marin ennemi le 23 janvier 1917. Quatre membres de l'équipage ont été recueillis en mer par le vapeur espagnol DONATA et viennent d'arriver à Liverpool, d'où je les rapatrie aujourd'hui même sur Saint Malo via Southampton.

Je joins ci-incluse une déposition des marins recueillis, relatant les circonstances dans lesquelles OPHELIA a coulé.

Ont comparu devant moi :

LERAY Louis 42 ans Maître d'équipage

LEPAGE Louis 28 ans Matelot

BRIEND François 18 ans Novice

MOREAU Jean 16 ans Mousse

Lesquels ont déclaré :

"La goélette OPHELIA, du port de Saint Malo a quitté Lisbonne le 29 décembre 1916 avec un équipage de 7 hommes et un chargement de sel et de vin à destination de Saint Malo.

Le 23 Janvier 1917 à 15h00, un sous-marin allemand a fait son apparition et nous a accostés. Deux hommes du sous-marin sont montés à bord et nous ont donné l'ordre de quitter le navire. Le capitaine et deux hommes ont embarqué dans le canot et nous sur le doris. Nous nous sommes éloignés du voilier que les Allemands ont fait sauter au moyen de bombes placées à bord.

Vers 20h00, les deux embarcations se sont séparées et nous n'avons plus revu le canot. A 10h00 le lendemain, nous avons été recueillis par le vapeur DONATA qui nous a débarqué le 29 janvier à Liverpool".

Suivent les signatures des déposants

LES OBSEQUES DU LIEUTENANT DE VAISSEAU DAYGRAND

Après les cérémonies de Cherbourg, le corps de notre compatriote, M. le lieutenant de vaisseau aviateur Daygrand avait été dirigé sur Saint-Malo où il est arrivé hier après-midi à 15 heures.

Un détachement de marins de l'Ancre, navire-école de pilotage, rendait les honneurs funèbres, entourant le corbillard sur lequel reposait le cercueil recouvert du drapeau tricolore.

Le deuil était conduit par M. Daygrand, père du défunt et les membres de la famille. Les officiers de marine de l'école de pilotage, les officiers du 71^e et une délégation d'officiers de marine de Cherbourg suivaient le convoi funèbre, ainsi qu'une foule nombreuse prenant part au deuil cruel et imprévu de la famille Daygrand.

Le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Saint-Malo où l'inhumation a eu lieu.

Nous renouvelons à M. Daygrand et à sa famille nos plus vives condoléances.